

“MON COMMERCE À MOI” : UN PARCOURS DE CRÉATION FACILITÉ

La municipalité d’Alès, en partenariat avec la BGE, crée une “pépinière de commerces” en cœur de ville. Un appel à projets est lancé jusqu’à début septembre pour pouvoir intégrer les deux boutiques dédiées.

La Ville d’Alès y voit une double opportunité : en facilitant l’installation de commerces dans son cœur de ville, elle soutient l’entrepreneuriat tout en luttant contre la désertification commerciale. Le dispositif “Mon commerce à moi” porté par la BGE Languedoc Catalogne ⁽¹⁾ propose un parcours de création privilégié aux personnes souhaitant ouvrir une boutique ⁽²⁾. « *La désertification des centres-villes est un phénomène national, qui touche particulièrement les territoires de 50 000 à 150 000 habitants*, souligne Christophe Rivenq, 1^{er} adjoint au maire d’Alès. *Même si nous résistons mieux ici qu’ailleurs, nous estimons qu’il est nécessaire de donner un second souffle au cœur de ville et de montrer aux habitants l’utilité des commerces de proximité, en proposant des actions concrètes* ».

Un accompagnement individualisé et financier

Le cœur de ville est attractif, il offre un terreau fertile aux porteurs de projet, à condition que le projet soit bien ficelé. Et c’est justement là qu’interviennent la BGE et les managers du commerce d’Alès, qui proposeront aux lauréats un accompagnement individuel personnalisé pendant 3 ans et des formations en lien avec leur installation et le développement de leur commerce. « *Les stigmates du COVID, l’inflation et les évolutions de la consommation via Internet sont des paramètres à prendre en compte* », illustre Mathieu Villermey, manager de centre-ville qui suit l’opération. Les lauréats de l’appel à projets bénéficieront également d’une prise en charge partielle des loyers (35 % la 1^{re} année, 25 % la 2^e et 10 % la 3^e) dans l’une des deux boutiques réservées par la municipalité d’Alès (rue Albert 1^{er} et place de l’Abbaye). « *Nous avons déjà initié ce principe de “pépinière commerciale” à Narbonne, où seize commerces sont nés sur ce principe et tous sont encore en activité après cinq ans* », témoigne Géraldine Magnard, consultante auprès de la BGE Languedoc Catalogne.

« *Même si notre taux de vacance commerciale (12 %) est légèrement inférieur au taux national (13,1 %), il n’est pas question de nous endormir sur nos lauriers* », défend Max Roustan, maire d’Alès. Les deux premières boutiques “Mon commerce à moi” seront inaugurées dans la foulée, à l’automne.

1 – Ce projet bénéficie également d’un cofinancement de la Région Occitanie et de l’État.

2 – Les activités liées à la restauration (snacking, bar, café, restaurant), aux soins esthétiques et bien-être, ainsi que les professions libérales réglementées sont exclues du dispositif.

Mode d'emploi

- Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'à début septembre, sur .
- Les dossiers seront présentés mi-août à un comité de sélection composé de professionnels de l'économie et du commerce.
- Les lauréats prendront possession de leur local en septembre. Les autres participants pourront être accompagnés pour faciliter leur implantation dans un autre local vacant situé en cœur de ville ou dans sa périphérie. tel.0670269582